

Séance du Conseil général du 24 mars 2025

8. Prise de connaissance du décompte final de la réfection de la salle communale

Rapport du Conseil communal

Le Conseil général a voté un crédit de CHF 400'000.00 pour la réfection de la salle communale à Malleray lors de sa séance du [11 juin 2018](#).

Les travaux ont consisté notamment en :

- La réfection de la cuisine et des WC
- Le remplacement des fenêtres et de certaines portes
- L'ajout de panneaux acoustiques
- Le remplacement de l'éclairage de la salle
- Le remplacement du couvert
- Divers travaux électriques, de peinture, de sécurité.

Crédit voté :	CHF 400'000.00
Dépenses :	CHF 358'138.70
Différence (hors subventions) :	- CHF 41'861.30

Le Conseil communal tient à remercier les entreprises qui ont participé à ce projet.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL